
Comment mesurer les inégalités de revenus ?

Pour mesurer les inégalités de revenus, on dispose d'une batterie d'outils. Certains sont très connus, d'autres bien moins. Que recouvrent les « revenus » pris en compte ? Quels sont les principaux indicateurs de mesure des inégalités ? Quelles sont leur portée et leurs zones d'ombre ? Un guide pratique pour mesurer les inégalités, par Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités.

Le débat sur les inégalités de revenus est souvent très virulent. Dans nos sociétés, où la consommation a une place centrale, le partage de la richesse est un enjeu crucial. Il est difficile de vivre correctement, se loger par exemple, sans un minimum de revenu. Et quand la crise est là, les tensions s'accroissent. La question « est-ce que les inégalités augmentent ? » semble même parfois ne porter que sur les revenus.

Pour débattre du sujet, il faut d'abord pouvoir mesurer les revenus correctement. En France, cette mesure est périodiquement réalisée par l'Insee, principalement à partir des déclarations d'impôts et des données sur les prestations sociales. Il existe beaucoup de sources différentes de revenus : les salaires, les revenus du patrimoine (un loyer encaissé par exemple), les allocations, notamment. Mais aussi plusieurs manières de les mesurer : avant ou après impôts, pour une personne seule ou une famille, par exemple. Avant de discuter des inégalités de revenus, il est nécessaire d'aller à la source de leur mesure.

Ensuite, il faut se doter d'indicateurs qui mesurent les inégalités. Les statisticiens en ont toute une panoplie. Sans être exhaustifs, nous devons comprendre comment fonctionnent les outils le plus souvent utilisés. Leurs mécanismes, leurs points forts et leurs faiblesses. Faire une sorte de comparatif.

Les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes. Pour débattre en toute connaissance de cause, on a besoin de se pencher sur les méthodes utilisées. Ce travail n'est pas seulement méthodologique, il est politique : selon les hypothèses retenues, on peut aboutir à des conclusions parfois différentes. Cela ne veut pas dire que « l'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres » comme on l'entend parfois, mais qu'avant de porter un jugement, il faut bien comprendre la portée de l'outil que l'on utilise. On enfoncera toujours mal une vis avec un marteau et un clou avec un tournevis. Pour les revenus, c'est pareil •

**Comprendre comment
fonctionnent les outils
le plus souvent utilisés**



Comment mesure-t-on les revenus ?

Avant de mesurer les inégalités en la matière, il faut se mettre d'accord sur ce que l'on appelle le revenu. Ce n'est pas aussi simple qu'il y paraît car il existe différentes sources et définitions. Pour la grande majorité des personnes qui travaillent, le revenu, c'est le salaire net. Ce n'est pas la seule source de revenus. Certains, les non-salariés, vendent des prestations ou des biens : les médecins reçoivent des honoraires, les commerçants réalisent des bénéfices, par exemple. D'autres disposent de biens dont ils tirent rémunération : les propriétaires qui louent des biens immobiliers perçoivent des loyers, les détenteurs d'actions ou d'obligations reçoivent des dividendes et des intérêts, etc. Enfin, le revenu comprend les prestations sociales imposables, principalement les retraites, ainsi que les indemnités de chômage ou de maladie.

Passons en revue les différents termes utilisés quand on parle de revenu. **Le revenu est dit « déclaré »** quand il correspond à ce que l'on déclare aux impôts. Il est constitué de l'ensemble des ressources imposables d'un ménage^[1]. Pour le mesurer, l'Insee utilise un vaste échantillon de déclarations fiscales (pas moins de 56 000 ménages chaque année) pour mener son enquête sur les revenus fiscaux et sociaux.

Du revenu déclaré, l'Insee passe au **revenu dit « disponible »** du ménage en ajoutant les prestations sociales non imposables (par exemple : allocations familiales, minima sociaux, aide au logement, etc.) et en retirant les impôts directs (ceux qui sont payés directement au

Trésor public, et non par l'intermédiaire d'un achat, comme avec la TVA). Quatre impôts directs sont pris en compte par l'Insee : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).

Enfin, l'Insee calcule le « **niveau de vie** » : c'est le revenu disponible mais pour l'équivalent d'un individu. On ne vit pas de la même façon avec 1 000 euros si on est seul ou dans une famille de quatre enfants. Mais chacun ne réduit pas d'autant le niveau de vie : un bébé ne consomme pas autant qu'un adulte. On divise donc le revenu disponible du

ménage par un nombre de parts, que l'on appelle des « unités de consommation ». Ces unités sont généralement calculées de la façon suivante, en tenant compte de l'âge : une part (donc une unité de consommation) pour le premier adulte du ménage, 0,5 part pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 part pour les enfants de moins de 14 ans.

Il est important de bien comprendre les différentes notions du terme « revenu » car elles ne signifient pas la même chose. En général, le citoyen pense spontanément à ce qu'il perçoit (le revenu déclaré, souvent le salaire) sans déduire ses impôts, ni ajouter les prestations sociales. Mais les statisticiens parlent le plus souvent du niveau de vie, et ce sont ces chiffres que nous utilisons et que l'on entend dans le débat public •

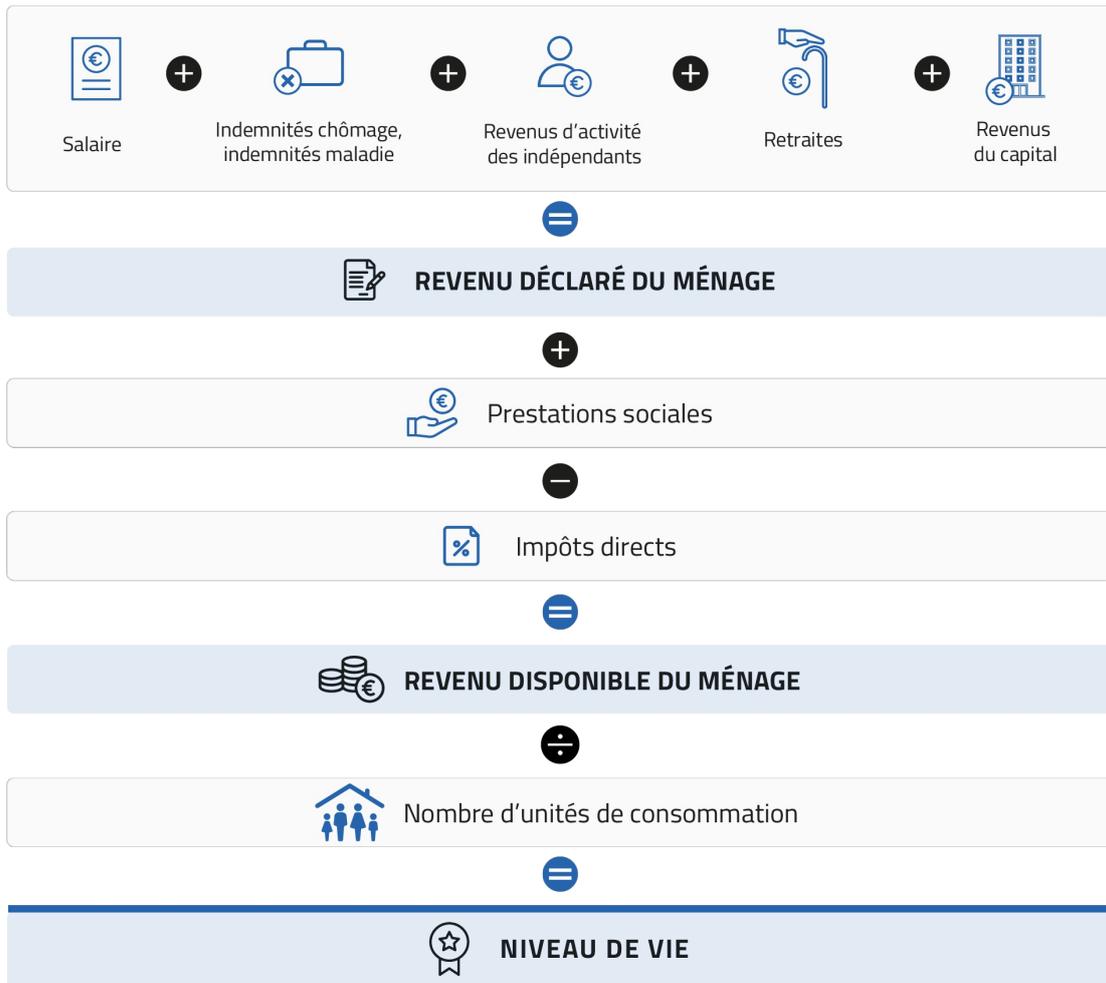
Les statisticiens parlent le plus souvent du niveau de vie

1. Un ménage est déterminé en fonction du logement : on compte un ménage par logement. Il peut compter selon les cas une personne seule, une famille, plusieurs adultes, etc.



Comment calcule-t-on le niveau de vie ?

Des revenus déclarés du ménage au niveau de vie d'une personne seule



Les **unités de consommation** permettent d'attribuer un nombre de parts statistiques à chaque ménage en fonction de sa composition et de l'âge de ses membres. L'Insee compte une part

(donc une unité de consommation) pour le premier adulte du ménage, 0,5 part pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 part pour les enfants de moins de 14 ans.



Les principaux indicateurs d'inégalités de revenus

Il existe plusieurs outils de mesure des inégalités de revenus qui peuvent aboutir à des conclusions différentes. Nous vous présentons les plus utilisés.

L'outil le plus simple : la part dans

l'ensemble des revenus

L'outil le plus intuitif pour mesurer les inégalités de niveaux de vie est la part de l'ensemble des revenus que reçoit telle ou telle fraction de la population. Plus l'écart est grand entre la part des revenus perçue et la part de la population qui la reçoit, plus les inégalités sont élevées : si les 10 % les plus riches de la population accaparent un quart des revenus, on a une mesure immédiate de la répartition. Pour cela, on observe le plus souvent ce que perçoivent les 1, 5 ou 10 % les plus aisés. C'est notamment le principal indicateur retenu dans les travaux de la World Inequality Database (base de données mondiale sur les revenus et le patrimoine, www.wid.world) pour discuter des inégalités de revenus dans le monde.

Cette mesure de la répartition ne permet d'observer qu'une partie de la question. Le plus souvent, elle sert à évaluer ce qui revient aux plus aisés. Pour appréhender les inégalités de manière plus complète, il faut pouvoir comparer ce que reçoivent les différentes tranches de revenu de la population, d'où la nécessité d'indicateurs plus complexes.

L'outil le plus utilisé : le rapport interdécile

Pour mesurer les inégalités de revenus, on utilise souvent un système de tranches : on classe les

ménages en fonction de leurs revenus et on regarde combien gagnent les tranches supérieures par rapport aux tranches inférieures. Quand on découpe notre population^[2] en tranches de 10 %, on obtient ce que l'on appelle des « déciles » qui sont très souvent utilisés pour construire des indicateurs. Le décile est la valeur du revenu qui sépare des tranches (voir encadré page suivante).

On appelle « D9 » le neuvième décile : 90 % gagnent moins, 10 % gagnent plus. Dit autrement, c'est le niveau de revenu qui sépare les 90 % du bas des 10 % du haut. « D1 » est le premier décile : 10 % gagnent moins, 90 % gagnent plus. Si on divise D9 par D1, on exprime le niveau de revenu minimum des 10 % les plus riches rapporté au revenu maximum des 10 % les plus pauvres. On appelle cet indicateur le « rapport interdécile ». C'est l'indicateur le plus souvent utilisé pour mesurer les inégalités de revenus. Il a un grand mérite, celui de sa relative simplicité.

Un outil ignoré : l'écart interdécile

On utilise bien plus rarement les inégalités de revenus en valeur absolue, c'est-à-dire la différence en euros entre les revenus des plus riches et ceux des plus pauvres. On calcule l'écart interdécile en soustrayant la valeur du premier décile au neuvième. L'outil a du sens : on consomme avec des euros et non avec des pourcentages. Quand on compare son niveau de vie (ou plus souvent son salaire) à un autre, on ne raisonne pas de façon relative (« je gagne 10 % de plus ») mais bien en euros (« je gagne 100 euros de plus »). L'écart des niveaux de vie en euros est le mode le plus habituel de comparaison pour le commun des mortels, mais il n'est quasiment jamais publié, ce qui est regrettable.

2. Le mot « population » doit se comprendre au sens des statisticiens, pour qui un groupe de pommes constitue une « population ». Dans notre cas, pour les revenus, notre population est constituée soit de ménages, soit d'individus.



👁️ Qu'est-ce qu'un « décile » ? À quoi ça sert ?

Déciles, quartiles, et autres fractiles : ces concepts sont souvent utilisés pour analyser les inégalités. Que veulent-ils vraiment dire ?

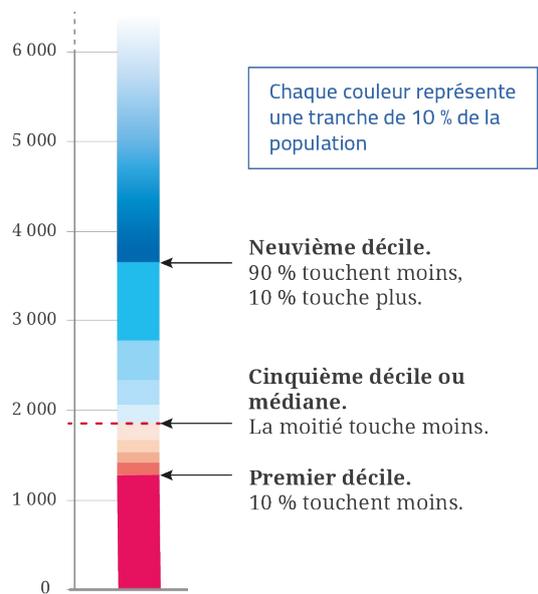
Le « **décile** » est souvent employé pour mesurer les inégalités, en particulier de revenus. Pourtant, la plupart d'entre nous ignore de quoi il s'agit et le concept est parfois mal utilisé. Essayons de l'expliquer.

Pour mesurer les inégalités de revenus, on classe la population par ordre croissant de revenu et on la découpe en tranches. Quand on utilise des tranches de 10 %, on obtient ce que les statisticiens appellent ces fameux « déciles ». Si on s'intéresse aux inégalités de salaires par exemple, notre décile est la valeur du niveau de salaire qui sépare chaque tranche, de 10 % en 10 %. Attention, on fait souvent l'erreur de qualifier de décile la valeur moyenne de la tranche ou l'intervalle entre deux valeurs. Non : **un décile, c'est bien la valeur qui constitue la limite entre deux tranches.**

Dans notre exemple^[3], le premier décile est le niveau de salaire qui sépare d'un côté les 10 % des salariés les moins bien payés et de l'autre, les 90 % les mieux payés. Le deuxième décile est le niveau de salaire pour lequel 20 % touchent moins et 80 % touchent plus. Et on continue comme ça jusqu'au neuvième décile. Pour aller plus vite, les statisticiens écrivent parfois D1, pour le premier décile, D2 pour le second, et ainsi de suite jusqu'à D9. Ce D9, c'est donc la valeur qui sépare les 90 % les moins bien payés des 10 % aux salaires les plus élevés.

3. On peut classer beaucoup de choses, par exemple des durées de scolarité.

Les déciles de salaires en France



Salaires nets en équivalent temps plein.
Source : Insee – Données 2017.

On n'est pas obligé de découper des tranches de 10 %. Il est possible, par exemple, d'utiliser une tranche de 1 %, que l'on appelle **centile**. Ou une tranche de 20 %, nommée **quintile** (parce que 20 % = un cinquième). Ou bien encore une tranche de 25 %, un **quartile** (25 % = un quart), etc. Un autre découpage connu et souvent utilisé est la **médiane** (qui n'est autre que le cinquième décile) : on divise simplement la population en deux, une moitié se situe au-dessus, l'autre au-dessous. Tous ces découpages sont regroupés sous le nom savant de « fractiles », mot qui signifie seuil entre deux tranches, quelque soit le nombre de tranches.

Le rapport et l'écart interdécile ont l'avantage d'être des indicateurs assez simples mais, de ce fait, ils ont des défauts communs. Quand on prend deux niveaux de revenus en deux points précis de la distribution pour les comparer, on ne dit rien de ce qui se passe à côté. Ainsi, la valeur du seuil des

10 % les plus riches reste inchangée si seuls les revenus du 1 % le plus riche progressent. Dans ce cas, ni le rapport ni l'écart interdéciles ne sont modifiés et on dit que les inégalités n'ont pas évolué, alors qu'en pratique, les plus riches parmi les riches se sont enrichis. Et si, en bas de l'échelle,



seuls les revenus des 5 % les plus pauvres s'accroissent, les inégalités se réduisent, mais on ne le voit pas avec ces indicateurs. Pour mieux les appréhender, il faut disposer d'outils plus complexes comme l'indice de Gini ou le ratio de Palma.

Un indice plus complexe : le coefficient de Gini

Le plus connu des indices complexes est le coefficient de Gini (inventé par Corrado Gini, un statisticien italien du début du xx^e siècle). L'exercice consiste à comparer l'écart entre la répartition des revenus et une situation d'égalité. Plus l'indice de Gini est proche de zéro, plus on s'approche de l'égalité parfaite (tous les individus ont la même part du revenu). Plus il est proche de un, plus on est proche de l'inégalité maximale (un seul individu reçoit tous les revenus). On peut ainsi faire un état des lieux de la répartition des revenus qui prend en compte ce que gagne chaque fraction de la population et non simplement deux déciles : l'indice de Gini est sensible à toutes les évolutions dans la distribution des revenus au sein de la population.

Cet indicateur a malgré tout, lui aussi, des inconvénients. Il est en particulier moins simple à utiliser dans le débat public : dire que l'inégalité est passée de 0,22 à 0,26 n'est pas très parlant pour le commun des mortels. Comme les rapports ou les écarts interdéciles, il ne nous dit pas si les inégalités augmentent par le haut (les plus riches s'enrichissent) ou par le bas (les plus pauvres s'appauvrissent).

Le petit nouveau : le ratio de Palma

Un nouvel indicateur prometteur est passé inaperçu en France : le ratio de Palma qui rapporte la part du revenu national qui revient chaque année

aux 10 % les plus aisés à celle que reçoivent les 40 % les plus pauvres. Il a été inventé en 2011 par Jose Gabriel Palma, un économiste chilien professeur émérite d'économie à l'université de Cambridge^[4]. Depuis, il est utilisé notamment par la Banque mondiale et l'OCDE mais sa renommée internationale n'a pas encore débarqué dans l'Hexagone.

Pour construire le Palma, il faut d'abord mesurer la part du revenu national perçue chaque année par chacune des tranches de la population, classées de la moins aisée à la plus aisée : c'est-à-dire de 0 % à 10 %, de 10 % à 20 %, etc. Ensuite, on compare ce que reçoivent les 10 % les plus riches à ce que touchent l'ensemble des quatre premières tranches, les 40 % les plus pauvres, en faisant une division entre les deux pour obtenir son rapport. Cet indicateur nous permet de dire que les 10 % les plus riches touchent « X fois » ce que touchent les 40 % les plus pauvres.

Des outils plus complexes

Le Palma a un gros avantage sur le Gini, il est bien plus compréhensible et mesure directement le rapport entre ce que reçoivent les riches d'un côté et les catégories populaires de l'autre. Mais il a un inconvénient par rapport à son confrère : il ne tient pas compte de l'évolution de ce que reçoit la moitié de la population située entre les 40 % et les 10 %, c'est-à-dire les classes moyennes et aisées^[5].

Attention, les deux parts de la population ne sont pas de même effectif : quand les 10 % les plus riches touchent « X fois » ce que touchent les 40 % les plus pauvres, il faut garder en tête que les plus pauvres sont quatre fois plus nombreux que les plus riches •

4. « Homogenous Middles versus Heterogeneous Tails, and the End of the "Inverted-U" : Its All About the Share of the Rich », Jose Gabriel Palma, *Development and Change*, n° 42, 2011.

5. Pour aller plus loin, voir notre article « Le Gini est mort, vive le Palma ? », Observatoire des inégalités, janvier 2019.



Faut-il mesurer les inégalités de revenus de façon relative ou absolue ?

Faut-il mesurer les inégalités de revenus de façon relative (par un ratio ou un pourcentage) ou en valeur absolue (par un écart en euros) ? Ces deux types d'indicateurs ont leurs avantages, et pourtant seules les inégalités relatives sont le plus souvent présentées. Essayons de comprendre la différence.

Très fréquemment utilisé dans le débat public sur les inégalités de revenus, le **rapport inter-décile** mesure les inégalités de façon relative, en divisant deux niveaux de vie : on observe « combien de fois » les plus riches reçoivent l'équivalent du revenu des moins riches.

Les inégalités absolues de revenus mesurent la différence en euros entre les revenus des plus riches et de ceux des plus pauvres, ce que l'on appelle l'**écart inter-décile**⁶. L'écart entre les niveaux de vie est le mode le plus habituel de comparaison pour le commun des mortels, mais il est absent du débat public.

Les deux indicateurs sont instructifs. Il faut être conscient qu'ils peuvent aboutir à des conclusions différentes lorsqu'on veut répondre à la question « *les inégalités ont-elles augmenté ou diminué ?* ». Quand les revenus de chacune des tranches de la population augmentent du même pourcentage (admettons 10 %), les inégalités relatives (notre rapport inter-décile) ne changent pas, mais les inégalités absolues (en euros), elles, augmentent. Pour le comprendre, faisons un calcul simple.

Alors, quel indicateur choisir ?

Si, au départ, le premier décile vaut 1 000 euros par mois et le neuvième 10 000 euros, leur rapport est égal à 10 000 divisé par 1 000, soit 10 (les plus riches gagnent 10 fois plus que les plus pauvres). Après une hausse de 10 % de l'ensemble des revenus, notre premier décile augmente de 100 euros et le neuvième de 1 000 euros. Le rapport inter-décile vaut alors 11 000 divisé par 1 100, soit toujours 10. Conclusion : tout le monde est augmenté de 10 %, tout va bien. Les inégalités relatives n'ont pas changé car le rapport est le même. Pourtant, dans le premier cas, les plus aisés ont engrangé 1 000 euros de plus et les plus pauvres, seulement 100 euros. L'écart inter-décile a quant à lui augmenté de 900 euros. Ce n'est pas rien.

Alors, quel indicateur choisir ? Très souvent, on estime que les 100 euros des plus pauvres valent autant que les 1 000 euros des plus riches. Pourquoi ? Parce que pour les plus pauvres, il s'agit d'un montant indispensable pour effectuer des dépenses vitales. On le comprend en raisonnant autrement. Si on augmentait nos pauvres et nos riches du même montant, disons de 50 euros, alors que les premiers pourraient assouvir des besoins de base, les seconds ne s'en apercevraient probablement même pas. Dans la vie professionnelle, on accepte ce raisonnement : dans l'immense majorité des cas, dans le privé comme le public, les augmentations de salaires se font en pourcentage : 1 % d'un smic ne vaut pas du tout la même chose, en euros, que 1 % du salaire d'un cadre. C'est parce que l'on trouve qu'il est « juste » de raisonner relativement (en %), que les plus aisés ont besoin de davantage.

6. L'Observatoire des inégalités publie plus précisément l'écart entre le niveau de vie moyen du dernier et du premier décile.

Bizarrement, à notre connaissance, il n'existe quasiment aucune publication récente sur l'intérêt de choisir tel ou tel indicateur. L'économiste Guillaume Allègre défend le calcul des inégalités relatives sur la base des pourcentages, parce qu'un euro pour un pauvre compte davantage que pour un riche⁷. Donc raisonner de manière absolue serait trompeur. Il souligne avec raison que c'est sur cette base que l'on peut taxer plus les riches que les pauvres⁸. Pourtant, on a bien 100 euros d'un côté et 1 000 euros de l'autre dans notre exemple : peut-on vraiment dire que les inégalités n'ont pas changé ?

Quelle que soit la préférence des économistes, il est regrettable que l'écart absolu, exprimé en euros, soit absent des indicateurs de mesure des inégalités. Seul l'Observatoire des inégalités estime

qu'il mérite d'être publié. En tout cas, un débat devrait être ouvert. Au fond, un des éléments de l'affaire est de savoir si « l'utilité » d'un revenu supplémentaire diminue tant que cela quand les revenus grimpent.

Tout outil de mesure des inégalités est une construction réalisée à partir de normes que se fixent les statisticiens. Faut-il en déduire que l'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres ? Certainement pas, mais pour bien comprendre un phénomène social, il faut bien maîtriser les outils qui servent à le mesurer, avoir en tête leurs avantages et leurs inconvénients. L'outil a bien une portée politique – parfois mal maîtrisée, mais c'est une autre histoire •

7. « Les indicateurs d'inégalités relatives sont-ils biaisés ? », OFCE le blog, 8 octobre 2019.

8. Et même plus qu'en proportion puisque l'impôt sur le revenu voit son taux augmenter quand le revenu s'élève, c'est l'impôt dit « progressif ».

+ Un guide pour tout savoir sur la mesure des inégalités



Revenu, genre, santé, éducation, emploi, etc., les inégalités sont partout présentes dans les débats. Beaucoup de bruit, parfois pour pas grand-chose. Qu'est-ce qu'une inégalité ? Quels sont les bons outils pour mesurer les inégalités de revenus ? L'égalité des chances est-elle suffisante ? *Comprendre les inégalités* veut mettre à la portée du plus grand nombre des définitions, des outils de mesure des inégalités, tout en évaluant leur pertinence. Ce livre invite aussi à réfléchir aux différentes manières d'analyser les inégalités. Bref, il vous guide dans les méandres du débat.

Comprendre les inégalités, Louis Maurin, éd. Observatoire des inégalités, 2018.

Notes de l'Observatoire – ISSN 2272-0683

Directeur de la publication : Gérard Grosse

Auteur : Louis Maurin

Édition : Anne Brunner

Secrétariat de rédaction : Valérie Schneider

Création graphique : Corinne Veron-Durand, seity.io

Observatoire des inégalités

4 allée du plessis

37000 Tours

02 47 44 63 08 – contacts@inegalites.fr

www.inegalites.fr

© Tous droits réservés – Observatoire des inégalités